



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE PLAINE VALLEE FORET DE
MONTMORENCY

Monsieur Luc STREHAIANO

Président

1, rue de l'Egalité

CS 10042

95233 SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Montmorency, le **23 DEC. 2019**

N/REF : GP / MK / 2019-3998

AFFAIRE SUIVIE PAR : Monsieur Maxence KALFLECHE

OBJET : Avis des personnes publiques associées sur le projet arrêté du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Président, *cher Luc,*

La commune de Montmorency a prescrit la révision de son Règlement Local de Publicité le 17 décembre 2018. Lors du Conseil Municipal du lundi 9 décembre 2019, les élus ont tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet. Conformément à l'article L. 153-16 du Code de l'Urbanisme, je vous sollicite afin que vous donniez votre avis sur le projet arrêté du Règlement Local de Publicité.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un CD contenant la délibération du 9 décembre 2019 et les documents constituant le Règlement Local de Publicité, afin que vous puissiez émettre votre avis dans un délai de 3 mois à compter de la réception du présent courrier.

Je vous informe qu'à défaut de réponse à l'issue de ce délai, votre avis sera réputé favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Amities.



Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de
Montmorency

Service Urbanisme, Aménagement et Développement
du Territoire

Téléphone : 01 39 34 98 10

Fax : 01 39 64 98 36

Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale

11ôtel de Ville

2, avenue Poch - BP 70101

95162 Montmorency Cedex

Accueil

1 avenue Rey de l'oresta

95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

MAIRIE DE SOISY-SOUS-
MONTMORENCY
Monsieur Luc STREHAIANO
Maire
2, avenue du Général de Gaulle
95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Montmorency, le **23 DEC. 2019**

N/REF : GP / MK / 2019-3998

AFFAIRE SUIVIE PAR : Monsieur Maxence KALFLECHE

OBJET : Avis des personnes publiques associées sur le projet arrêté du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Maire, *Cher Luc,*

La commune de Montmorency a prescrit la révision de son Règlement Local de Publicité le 17 décembre 2018. Lors du Conseil Municipal du lundi 9 décembre 2019, les élus ont tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet. Conformément à l'article L. 153-16 du Code de l'Urbanisme, je vous sollicite afin que vous donniez votre avis sur le projet arrêté du Règlement Local de Publicité.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un CD contenant la délibération du 9 décembre 2019 et les documents constituant le Règlement Local de Publicité, afin que vous puissiez émettre votre avis dans un délai de 3 mois à compter de la réception du présent courrier.

Je vous informe qu'à défaut de réponse à l'issue de ce délai, votre avis sera réputé favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Amélie


Michèle BERTHY
 Maire
M. Berthy
 Vice-présidente du Conseil départemental
 Vice-présidente de la CAJ PV Forêt de
 Montmorency

Service Urbanisme, Aménagement et Développement
du Territoire
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 98 36
Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Rey de Foresta
95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

MAIRIE D'ENGHIEN-LES-BAINS
Monsieur Philippe SUEUR
Maire
57, rue du Général de Gaulle
95880 ENGHIEEN-LES-BAINS

Montmorency, le **23 DEC. 2019**

N/REF : GP / MK / 2019-3998

AFFAIRE SUIVIE PAR : Monsieur Maxence KALFLECHE

OBJET : Avis des personnes publiques associées sur le projet arrêté du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Maire, *Cheer Philippe,*

La commune de Montmorency a prescrit la révision de son Règlement Local de Publicité le 17 décembre 2018. Lors du Conseil Municipal du lundi 9 décembre 2019, les élus ont tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet. Conformément à l'article L. 153-16 du Code de l'Urbanisme, je vous sollicite afin que vous donniez votre avis sur le projet arrêté du Règlement Local de Publicité.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un CD contenant la délibération du 9 décembre 2019 et les documents constituant le Règlement Local de Publicité, afin que vous puissiez émettre votre avis dans un délai de 3 mois à compter de la réception du présent courrier.

Je vous informe qu'à défaut de réponse à l'issue de ce délai, votre avis sera réputé favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Amities



Michèle BERTHY

Maire

M. Berthy
Vice-présidente du Conseil Départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency

Service Urbanisme, Aménagement et Développement
du Territoire
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 98 36
Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Rey de Foresta
95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

MAIRIE DE DOMONT
Monsieur Frédéric BOURDIN
Maire
47, rue de la Mairie
95331 DOMONT CEDEX

Montmorency, le **23 DEC. 2019**

N/REF : GP / MK / 2019-3998

AFFAIRE SUIVIE PAR : Monsieur Maxence KALFLECHE

OBJET : Avis des personnes publiques associées sur le projet arrêté du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Maire, *Cher Frédéric,*

La commune de Montmorency a prescrit la révision de son Règlement Local de Publicité le 17 décembre 2018. Lors du Conseil Municipal du lundi 9 décembre 2019, les élus ont tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet. Conformément à l'article L. 153-16 du Code de l'Urbanisme, je vous sollicite afin que vous donniez votre avis sur le projet arrêté du Règlement Local de Publicité.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un CD contenant la délibération du 9 décembre 2019 et les documents constituant le Règlement Local de Publicité, afin que vous puissiez émettre votre avis dans un délai de 3 mois à compter de la réception du présent courrier.

Je vous informe qu'à défaut de réponse à l'issue de ce délai, votre avis sera réputé favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Amities



Michèle BERTHY

Maire

Berthy
Vice-présidente du Conseil départemental
Vice-présidente de la CA PV Forêt de
Montmorency

Service Urbanisme, Aménagement et Développement
du Territoire
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 98 36
Courriel : techniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Rey de Foresta
95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

MAIRIE DE MARGENCY
Monsieur Christian RENAULT
Maire
5, avenue Georges Pompidou
95880 MARGENCY

Montmorency, le **23 DEC. 2019**

N/REF : GP / MK / 2019-3998

AFFAIRE SUIVIE PAR : Monsieur Maxence KALFLECHE

OBJET : Avis des personnes publiques associées sur le projet arrêté du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Maire, *Cher Christian,*

La commune de Montmorency a prescrit la révision de son Règlement Local de Publicité le 17 décembre 2018. Lors du Conseil Municipal du lundi 9 décembre 2019, les élus ont tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet. Conformément à l'article L. 153-16 du Code de l'Urbanisme, je vous sollicite afin que vous donniez votre avis sur le projet arrêté du Règlement Local de Publicité.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un CD contenant la délibération du 9 décembre 2019 et les documents constituant le Règlement Local de Publicité, afin que vous puissiez émettre votre avis dans un délai de 3 mois à compter de la réception du présent courrier.

Je vous informe qu'à défaut de réponse à l'issue de ce délai, votre avis sera réputé favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Amities



Michèle BERTHY

Maire

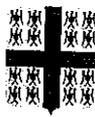
Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency

Service Urbanisme, Aménagement et Développement
du Territoire
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 98 36
Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Roy de Foresta
95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

MAIRIE D'ANDILLY
Monsieur Daniel FARGEOT
Maire
1, rue René Cassin
95580 ANDILLY

Montmorency, le **23 DEC. 2019**

N/REF : GP / MK / 2019-3998

AFFAIRE SUIVIE PAR : Monsieur Maxence KALFLECHE

OBJET : Avis des personnes publiques associées sur le projet arrêté du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Maire, *cher Daniel,*

La commune de Montmorency a prescrit la révision de son Règlement Local de Publicité le 17 décembre 2018. Lors du Conseil Municipal du lundi 9 décembre 2019, les élus ont tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet. Conformément à l'article L. 153-16 du Code de l'Urbanisme, je vous sollicite afin que vous donniez votre avis sur le projet arrêté du Règlement Local de Publicité.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un CD contenant la délibération du 9 décembre 2019 et les documents constituant le Règlement Local de Publicité, afin que vous puissiez émettre votre avis dans un délai de 3 mois à compter de la réception du présent courrier.

Je vous informe qu'à défaut de réponse à l'issue de ce délai, votre avis sera réputé favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Amitiés



Michèle BERTHY
Maire
M. Berthy
Vice-présidente du Conseil départemental
Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency

Service Urbanisme, Aménagement et Développement
du Territoire
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 98 36
Courriel : techniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Rey de Foresta
95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

SOS VALLEE DE MONTMORENCY

Monsieur Didier LEFEBVRE

31, rue des Chesneaux

95160 MONTMORENCY

Montmorency, le **23 DEC. 2019**

N/REF : GP / MK / 2019-3998

AFFAIRE SUIVIE PAR : Monsieur Maxence KALFLECHE

OBJET : Avis des personnes publiques associées sur le projet arrêté du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur,

La commune de Montmorency a prescrit la révision de son Règlement Local de Publicité le 17 décembre 2018. Lors du Conseil Municipal du lundi 9 décembre 2019, les élus ont tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet. Conformément à l'article L. 153-16 du Code de l'Urbanisme, je vous sollicite afin que vous donniez votre avis sur le projet arrêté du Règlement Local de Publicité.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un CD contenant la délibération du 9 décembre 2019 et les documents constituant le Règlement Local de Publicité, afin que vous puissiez émettre votre avis dans un délai de 3 mois à compter de la réception du présent courrier.

Je vous informe qu'à défaut de réponse à l'issue de ce délai, votre avis sera réputé favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée. *et cordiale.*



Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency

Service Urbanisme, Aménagement et Développement
du Territoire
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 98 36
Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Rey de Foresta
95160 Montmorency